

Communiqué de presse de la Maison d'accueil Saint-Paul :

Réunion du 20 mai 2025 Réflexion sur le modèle carcéral actuel et ses alternatives

La surpopulation carcérale, les multiples condamnations de l'état belge par la Cour pénale internationale à propos de ses prisons, les tensions incessantes qui y règnent et le taux de récidive sont autant d'indicateurs d'un système défaillant. Ajoutés à la vétusté accablante de la prison montoise et à un projet, encore embryonnaire mais sérieux, de création d'un nouvel établissement pénitentiaire dans la région, toutes ces préoccupations invitent à une large réflexion que les associations locales d'aide aux détenus – la Confrérie de la Miséricorde plus communément appelée *les Beubeux*, la Commission de Surveillance près la prison de Mons, la Maison d'Accueil Saint-Paul et le Service d'Aide aux Justiciables Résilience – ont voulu partager avec nos mandataires politiques.

Aussi, ce mardi 20 mai en début de soirée, s'est tenue à la Maison d'accueil Saint-Paul une réunion d'information et de réflexion sur le modèle carcéral en vigueur aujourd'hui et sur les alternatives possibles. Autour de la table, nos échevines Céline De Bruyn et Charlotte De Jaer, Natacha Vandenberghe, Présidente du CPAS et l'attachée de Cabinet de Monsieur Martin, Bourgmestre, nos conseillers communaux Mesdames Pascale Grandjean, Laurence Pourbaix, Opaline Meunier et Messieurs Vincent Crépin et Jocelyn Tricourt, ainsi que Monsieur Michaël De Witte, directeur de la prison de Mons, des représentants de la Commission de surveillance et des différentes associations actives dans le milieu ont eu un échange franc et constructif autour de l'expérience présentée par Mr Claus.

Criminologue, Hans Claus vient de terminer sa carrière professionnelle consacrée tout entière au monde carcéral. Directeur de trois prisons consécutives, il brosse un tableau amer de l'évolution du milieu. Le nombre de détenus a doublé en 40 ans. Ils sont aujourd'hui 13.000 derrière les barreaux en Belgique et l'ajout de peines alternatives à la prison comme les peines de travail ou le bracelet électronique ne réduisent pas le nombre d'incarcérations. La durée de la préventive a elle aussi doublé. Tous faits confondus, elle atteint à présent cinq mois. Enfin, sont écroués un millier de patients psychiatriques qui nécessitent des soins.

Conscient de l'inadaptation du modèle à la société actuelle, l'État belge a longtemps rechigné à construire de nouvelles prisons. Mais, en définitive, il a fallu s'y résoudre et ces nouvelles prisons, qui n'ont pas vingt ans, souffrent déjà des affres de leurs prédécesseuses, l'absence de contact humain en plus.

Des alternatives existent. Largement implantées dans le Nord de l'Europe, les Maisons de détention constituent une piste intéressante reposant sur trois piliers. Ce sont d'abord des maisons de petite taille, pour une trentaine de détenus idéalement. Elles sont ensuite différenciées selon le profil des détenus et la durée de la peine. Elles lient enfin des contacts avec leur environnement, ce qui est essentiel dans une perspective de réinsertion des détenus.

Il existe déjà quelques-unes de ces maisons de détention dans le nord du pays. L'ASBL De huizen / les Maisons, dont Hans Claus est membre fondateur, en fait la promotion dans la perspective d'élargir leur implémentation tant le modèle a fait ses preuves à l'étranger – ce que nous ne pouvons pas encore démontrer chez nous parce qu'il est trop récent –. En effet, le taux de récidive qui atteint 70% chez nous recule à 20% dans le Nord de l'Europe et ces pays ne connaissent pas

non plus les 45 jours de grève que nous avons connu l'an dernier, sans parler du malaise insupportable pour tout le monde : les agents pénitentiaires, les détenus et leur famille mais aussi la justice et la société civile forcément impactés. Et, pour ne rien gâcher, moins gourmand en ressources humaines – certaines maisons de détention comptent un peu plus qu'un agent pour deux détenus contre un pour un en prison –, le modèle est certainement moins coûteux que les prisons classiques.

Tout cela a été abordé sereinement par la bonne vingtaine de participants, tous conscients des enjeux et soucieux de dégager des pistes pertinentes pour tous les acteurs concernés. Une visite in situ d'une maison de détention est enfin proposée à chacun. Rendez-vous est pris, Monsieur Claus.

Gageons qu'à Mons, porté par un réseau associatif dynamique autour de la prison et des élus préoccupés par les échecs du modèle actuel, l'amorce d'un modèle nouveau dans la partie francophone du pays puisse voir le jour, un modèle humain, efficace et juste qui nous protège en définitive tous de l'ensauvagement si préoccupant de notre société.

Pour en savoir plus

<https://www.maisonsaintpaul.be/>

<https://www.dehuizen.be/>

www.rescaled.org

<https://www.resilience-asbl.be/>

<https://curieuseshistoires-belgique.be/letrange-confrerie-de-saint-jean-le-decolle/>

https://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/prisons/surveillance_et_conseil/conseil_central_de_surveillance_penitentiaire_et_commissions_de_surveillance

Lucie MAHIEU